



## Communiqué de Presse

### ÎLE DU LEVANT

# Nudité voilée au berceau mondial du naturisme

À l'heure où la **Fédération Française de Naturisme** vient de célébrer « 60 ans de naturisme », notamment au Centre Hélio Marin de Montalivet par une grande fête organisée en symbiose avec les élus Aquitains, la Mairie d'Hyères vient de prendre le contrepied du rayonnement du naturisme sur sa commune, précisément à **l'Île du Levant**, considérée depuis 1930 comme le berceau mondial du naturisme.

En effet, depuis le 15 août dernier, des naturistes, dont la présidente des Amoureux du Levant Naturiste (association affiliée à la FFN) et un commerçant partenaire de la FFN, se sont vus **verbalisés pour être nus ... sur le domaine naturiste**. Digne de la « saga du Gendarme à St Tropez », le scénario n'est cette fois pas une fiction et s'appuie sur les articles d'un arrêté municipal datant de 1978. La FFN s'interroge sur les raisons officielles de cette brutale répression qui sévit actuellement sur l'île, notamment vis-à-vis de personnalités et responsables naturistes, d'autant que la saison touristique touche à sa fin.

Le texte au centre de la polémique fixe des zones distinctes sur le Domaine naturiste d'Héliopolis avec, pour chacune d'elles, des règles différentes de pratique de la nudité. Outre que cet arrêté n'a jamais été respecté à la lettre depuis plus de 30 ans, certains articles sont de toute façon aujourd'hui en contradiction avec ce qu'écrit le législateur dans la circulaire du 14 mai 1993 relative à l'article 222-32 du Code pénal régissant la nudité naturiste. De plus, le **Domaine d'Héliopolis est entièrement dédié au naturisme** même s'il reste ouvert au public visitant Le Levant. Il est évident que cet arrêté municipal doit être révisé au plus vite pour être conforme à la législation afin que l'île retrouve son caractère naturiste et paisible. Dans le cas contraire, les ambiguïtés de ce texte de 1978 ne feront qu'empirer une situation pénalisant à terme l'activité du tourisme naturiste et au final le développement économique de l'île.

La FFN rappelle à cette occasion que la France est la première destination naturiste mondiale et que la campagne menée par ATOUT FRANCE montre une progression des vacances naturistes. Historiquement, l'île du Levant ne peut être absente de ce développement.

#### Contacts Presse :

Frédéric CHANDELIER

06.03.69.86.73

[frederic.chandelier@ffn-naturisme.com](mailto:frederic.chandelier@ffn-naturisme.com)

Elizabeth VARET

06.70.36.17.64

[francis@aln.fr](mailto:francis@aln.fr)

[www.aln.fr](http://www.aln.fr)